

**Le maire de Vierzon
Député du Cher**



Dossier suivi par
cabinet du maire

☎ 02.48.52.65.32
✉ alain.azam@ville-vierzon.fr

Réf. AA/NS

Monsieur Michel Sapin,
Ministre des Finances et des Comptes
publics
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

Vierzon • le 21 janvier 2016

Objet : insuffisance des effectifs au Centre des impôts de Vierzon

Monsieur le Ministre,

J'ai rencontré ce matin les agents du Centre des Impôts soutenus par leurs trois syndicats CGT, FO et Solidaires qui m'ont fait part d'une perte effective de dix emplois dans les quatre derniers mois sur le site de Vierzon.

Cette situation inacceptable qui met en cause le service public, l'égalité des territoires et le développement du territoire de Vierzon et de son bassin de vie, justifie pleinement le mouvement de grève qu'ils ont engagé depuis plusieurs jours.

Cette véritable hémorragie qui représente près du quart de l'effectif total de ce Centre, est due à une application mécanique du non-remplacement des départs en retraite ou à des vacances de postes, et d'autres départs en retraite doivent survenir prochainement.

En fait, la moitié des effectifs du service aux particuliers et le tiers de celui aux entreprises ont ainsi disparu en moins d'un an. Cette situation est très pénalisante car chaque jour, plus de 210 contribuables de notre territoire dont vous connaissez la fragilité, viennent demander des délais de paiements, un dégrèvement ou un renseignement sur une législation fiscale assez complexe pour le grand public. Ce nombre très élevé (l'équivalent du tiers de centres très importants) démontre la nécessité de retrouver des effectifs et de la sérénité pour la bonne marche du service public.

Les agents de notre Centre des impôt ne sont actuellement pas en capacité de traiter les retours des 457 relances envoyées aux entreprises qui n'ont pas transmis leur déclaration pour la CFE. Ils ne sont pas en mesure de résorber l'important retard de traitement des factures et relances pour notre service public municipal d'eau potable et d'assainissement.

Tout cela représente des centaines de milliers d'euros de manque à gagner ou de retards de rentrées financières tant pour l'État que pour notre collectivité.

Ils ne pourront manifestement pas faire face de faire à l'afflux du public au moment des déclarations d'impôt sur le revenu.

Cette situation à laquelle la dématérialisation des services par internet ne peut pas apporter de véritable réponse, n'est donc plus tenable tant pour les usagers que pour les agents du service public. Nous souhaitons conserver à Vierzon un centre de plines compétences car le territoire et le bassin de vie l'exigent.

Je me joins par conséquent au personnels, à leurs syndicats, aux usagers et aux élus de notre bassin de vie pour vous demander de pourvoir le plus vite possible au moins six postes au sein de notre Centre des Impôts qui dessert Vierzon et les communes alentours. Je vous serai également très reconnaissant de bien vouloir recevoir une délégation de ce centre des impôts, avec les organisations syndicales, délégation que je conduirai.

Vous assurant de ma volonté de faire vivre ainsi l'égalité républicaine dont nous avons plus que jamais besoin, et vous remerciant par avance de bien vouloir chercher une issue favorable à ce dossier, je vous prie de croire, monsieur le ministre, à l'assurance de mes très sincères salutations.

Nicolas Sansu

